

RANDONNEE SOLIDAIRE AU PIED DES GASTLOSEN

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Randonnée solidaire au pied des Gastlosen
Sous-titre	Randonnée accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'utilisation de Joëlettes ou de Quadrix.
Descriptif de l'activité	<p>Une randonnée sous le signe de la solidarité et du partage. <i>GSAB Aventures</i> en collaboration avec l'association <i>Différences Solidaires</i>, propose de découvrir le paysage enchanteur des Gastlosen, un itinéraire idéal pour la randonnée en Joëlette (fauteuil de randonnée pour personnes à mobilité réduite), ou en Quadrix (fauteuil électrique tout terrain). Le parcours est agrémenté de passages spectaculaires sur la falaise mythique fribourgeoise, paradis des grimpeurs.</p> <p>Une randonnée ouverte à tous mais accessible pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour celles et ceux qui s'intéressent au pilotage des Joëlettes.</p> <p>Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.</p>
Dates	Dimanche 27 août 2023
Horaire	09h00 – 15h00
Lieux du rendez-vous	Parking du <i>Gross Rüggli</i> , situé sur la route qui monte aux Sattels. A Kappelboden, traverser le pont pour prendre la <i>Sattelbachstrasse</i> en direction de la buvette des Sattels. Parking indiqué sur la carte en fin de document.
Lieux de l'activité	Massif des Gastlosen
Programme indicatif	<p>09h00 Accueil des participants et formation au pilotage des Joëlettes</p> <p>10h00 Installation des bénéficiaires dans les Joëlettes et accueil des autres participants.</p> <p>10h30 Départ de la randonnée en direction du chalet du Soldat</p> <p>12h00 Pique-nique tiré du sac</p> <p>16h00 Retour au point de départ et fin de l'activité</p>
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> • Habits adaptés à la météo • Chaussures de marche (avec semelles profilées adaptées à la randonnée) • Pique-nique et boisson (1-2 litres) • Protection contre le soleil (lunettes, chapeau, crème)
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants catégories et âges	<p>Adultes, dès 16 ans</p> <p>Enfants, dès 10 ans</p>
Nombres	<p>Minimum 10 adultes – maximum 20 personnes</p> <p>Maximum 7 personnes en situation de handicap</p> <p>3 Joëlettes, 4 Quadrix disponibles</p>
Niveau	Itinéraire d'environ 7 km pour 400 m de dénivelé positif et négatif. Altitude maximale : 1750 m

Accessibilité universelle La randonnée est entièrement pensée pour des personnes en situation de handicap de mobilité, ainsi que pour celles et ceux intéressés au pilotage des Joëlettes (fauteuils de randonnée pour personnes à mobilité réduites).

Option Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.

Autres informations

- Par Joëlette, minimum 3 adultes désireux de s'initier au pilotage, merci de s'annoncer lors de l'inscription.
- 4 Quadrix disponibles

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Parking du *Gross Rüggli*, situé sur la route qui monte aux Sattels. A Kappelboden, traverser le pont pour prendre la *Sattelbachstrasse* en direction de la buvette des Sattels. Parking indiqué sur la carte en fin de document.

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Carte Voir annexe en fin de document

TARIFS

Tarif de base adulte Dès 16 ans, 50.-

Tarif de base enfant Dès 10 ans, 10.-

Pique-nique Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- La variante **avec viande** au prix de 16.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, 100g de charcuterie*, un ballon de pain et un fruit.
- La variante **végétarienne** au prix de 13.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, un autre produit laitier *, un ballon de pain et un fruit.

**produits labellisés Parc*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.

